



Communiqué de presse  
Gradignan, le 16 septembre 2009

## Situation de l'exploitation des bois de la tempête KLAUS – 8<sup>ème</sup> mois

**A l'approche de l'anniversaire du 8<sup>ème</sup> mois après la tempête (24 septembre 2009), la FIBA a souhaité faire le point sur l'exploitation des chablis et les perspectives pour cette fin d'année.**

Les faits marquants sont les suivants :

### Les stockages

Fin août, 2 millions de tonnes étaient en stock, sur un objectif fixé à 4 millions de tonnes pour l'année 2009 dans le plan interprofessionnel. A l'heure actuelle, le rythme de stockage mensuel est de l'ordre de 400 à 500 000 tonnes.

L'objectif quantitatif devrait être atteint, néanmoins la dégradation des chablis au cours de l'été permet de constater que les bois de qualité « menuiserie » seront stockés en quantité très limitée, notamment en raison du retard de Plan Chablis. Plusieurs projets ont d'ailleurs été retardés ou abandonnés en raison de la complexité de l'accès aux aides, des retards et du manque de visibilité induit pour les acteurs économiques.

Le problème de la mise en place des Prêts Bonifiés a été, et reste, le principal facteur limitant. Les discussions se poursuivent encore aujourd'hui, l'Etat exigeant des contre-garanties des opérateurs en contrepartie de l'octroi de sa garantie. Il faut constater que la garantie de l'Etat, censée faciliter l'accès aux prêts, la complique et la retarde. Quelques prêts relais ont été mis en place par les banques dans l'attente d'un déblocage qui, s'il n'est pas rapide, va compromettre la stabilité des entreprises et le rythme de remplissage des aires de stockage.

Par contre les premières subventions pour les investissements de création des aires de stockage et les opérations de transport des bois ont été débloquentes au cours de l'été (pour le stockage, les aides maximales sont de 13€ par tonne. Pour le transport, l'aide maximale dans le 1<sup>er</sup> Appel à Projet était de 20€ par tonne).

Fin 2009 et en 2010, des bois continueront à être stockés sous aspersion à destination des industries du sciage emballage et de la papeterie.

De nouveaux projets d'aires pour du stockage bois sec ont été déposés à la DRAF à l'appel à projets n°2. Ces stockages de bois de 2<sup>e</sup> choix, évalués à 4 millions de tonnes dans le plan interprofessionnel CIPM, sont indispensables au maintien des entreprises qui transforment ce type de bois.

### L'export et l'évacuation d'une partie des chablis hors du Massif

Le Plan interprofessionnel prévoit pour 2009 un rythme d'exploitation de 12 millions de m<sup>3</sup>, dont environ 60% consommés par la transformation locale, 30% stockés (très majoritairement à destination de l'industrie locale dans les prochaines années) **soit en tout environ 90% des volumes valorisés par le tissu industriel aquitain.**

Environ 8 à 10% des volumes étaient prévus à destination de l'export. Cette proportion est beaucoup plus difficile à vérifier. Dans le 1<sup>er</sup> Appel à Projet de la DRAF, les volumes directement



exploités par des entreprises extérieures au Massif représentaient 20% du total des demandes d'aides au transport. Il faut de plus rajouter à ces volumes, les exportations directement réalisées par les opérateurs régionaux. Cela signifie que la proportion de bois évacuée hors de la région est plus importante que celle estimée au lendemain de la tempête.

### **Situation de l'activité régionale et perspectives pour la fin de l'année**

---

Le principal débouché des chablis à court et moyen terme reste l'industrie locale. Après un premier semestre qui a vu la production des usines ralentie sous l'effet de la crise mondiale, une amélioration en juin et en juillet s'est faite sentir.

Elle marque le retour à un niveau d'activité quasi normal en terme de consommation de bois et semble se poursuivre en septembre sans pour autant que la visibilité soit bonne. Même si aujourd'hui cela ne représente pas le principal débouché en volume, le développement de la filière bois pin maritime construction connaît une dynamique certaine.

Les entreprises doivent continuer à faire face à la faiblesse des marchés finaux, à des prix de vente historiquement bas, tout en développant des actions permettant de combler autant que possible le déficit futur en bois.

Leurs objectifs prioritaires sont les suivants :

► **Poursuivre les opérations de stockage (8 millions de tonnes en 2009-2010).**

Le point bloquant est l'**octroi des prêts bonifiés pour le portage des stocks de bois de tempête**. A fin août, les entreprises d'Aquitaine ont stocké 2 millions de tonnes sur fonds propres, et l'attribution immédiate de ces prêts est pour elles une question de survie.

► **Maximiser l'utilisation des bois chablis**

L'expérience acquise en 1999 permet de dire que l'industrie locale peut utiliser des bois chablis pendant plusieurs années. Cette action a un effet déterminant sur la résorption du déficit en bois, car chaque tonne de chablis supplémentaire utilisée en Aquitaine est une tonne de bois conservée en forêt pour une utilisation future.

Pour ce faire, un effort de promotion de l'emploi des bois chablis doit être mené pour favoriser l'utilisation en sciage. Pour cela, la campagne de communication « un pin pour demain » vient d'être lancée par l'interprofession CIPM dans les réseaux de négoce et de distribution de bois.

La papeterie et l'industrie du panneau quant à elles peuvent consommer pendant 5 ans des chablis en mélange avec des bois frais. Enfin, l'entrée en fonctionnement dès la fin de l'année 2010 de chaudières biomasse de grande capacité en Aquitaine, permettra de valoriser sous forme de bois énergie les bois impropres à toute autre transformation, et ainsi assurer le nettoyage complet des coupes.

Enfin, l'ensemble des acteurs, au travers de l'interprofession CIPM, ont demandé à l'Etat d'inscrire, comme s'y était engagé Michel Barnier, une enveloppe de 60 millions d'euros dans la loi de finances 2010 afin de continuer à appuyer la dynamique de stockage et d'exploitation des chablis l'année prochaine.

---

### **Contacts presse**

---

**Tanguy Massart** Président

[direction@fibaquitaine.fr](mailto:direction@fibaquitaine.fr) 05.56.52.16.40

**Stéphane Latour** Directeur